



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Federgy
LA CHAMBRE SYNDICALE
DES GROUPEMENTS & ENSEIGNES DE PHARMACIES



Paris, le 16 juillet 2025

Arbitrage de Matignon : la mise en péril INACCEPTABLE du maillage officinal

A la suite d'une convocation expresse du ministère de la Santé hier soir, pour ce jour 17h, l'USPO et la FSPF ont participé à la troisième réunion de concertation interministérielle aux côtés de la CSRP, du LEEM et du GEMME.

Sous couvert d'une logique d'économies globales de 100 millions par an et de la recherche d'un équilibre visant à augmenter le potentiel des biosimilaires, l'arbitrage de Matignon présenté ce jour est toujours INACCEPTABLE pour notre profession :

- 30% de plafond sur les remises génériques,
- 15% de plafond sur les remises biosimilaires.

La profession est unanimement déterminée à s'opposer à cette catastrophe économique programmée en pleine période de vacances parlementaires et sans aucune étude d'impact.

Le Gouvernement table sur une trajectoire pluriannuelle ultra-favorable à la pénétration des médicaments biosimilaires sur le marché français, alors que l'abaissement du plafond des remises sur les génériques ne sera pas compensé, à court ou moyen terme, par les remises sur les biosimilaires.

Comment le Gouvernement peut-il faire de telles propositions sans les étayer par une étude macro-économique démontrant la véracité de ses projections économiques pluriannuelles ?

Nous nous dirigeons vers une mise en péril programmée d'environ 6 000 pharmacies (30% des officines).

En effet, d'après les études réalisées par la profession dans le cadre de cette "concertation", ces propositions gouvernementales auront un impact néfaste sur l'ensemble du réseau officinal et majeur sur au moins 30% des pharmacies d'officine, contraintes de licencier, voire de fermer.

En termes de calendrier, le ministère de la Santé envisage une modification de l'arrêté de prolongation publié début juillet, avant le 1^{er} août, pour une application concrète à l'automne.

Les instances de nos deux syndicats se réuniront en urgence sous 24h afin de décider du durcissement de notre mobilisation et de son calendrier de mise en œuvre.